

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU BOURG**  
**DU 5 octobre 2017, 19h**

Participants :

Kamel BOUCHOU  
 Mathilde ESCOT  
 Andrine FAURE  
 Marc POULAT  
 Michelle VIGNAL  
 François TEDDE  
 Benjamin GRENIER  
 Annick RANCHET  
 Thierry Murgue

Absents excusés :

Claude MOULIN  
 Paulette CHEVALIER  
 Denis LEONARD  
 André QUIBLIER  
 Jean-François PITIOT  
 Claude ROUSSON

Secrétaire de séance : A. FAURE

Ordre du jour : fermeture de la place Lisfranc, poubelles, stationnement centre bourg, bilan du conseil de quartier, article du bulletin municipal, autres questions

Dossiers	Commentaires / Photo	Décisions / propositions prises lors de la réunion
<b>Place Lisfranc</b>	3 personnes ont déposé des réclamations en mairie depuis la fermeture de la place et la mise en place de zone bleue pour le stationnement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 personne retraité ;</li> <li>• 1 assistante maternelle ;</li> <li>• 1 personne travaillant de nuit.</li> </ul> Les autres riverains semblent satisfaits de la nouvelle organisation des places.	
<b>Poubelles</b>	5 containers enterrés représente un budget de 100 000 euros. Ce budget est à la charge de la commune ainsi que celui de l'entretien qui se monte à 6 ou 7000 euros / an. Le budget est trop élevé. Une solution est en cours d'étude : 2 points de regroupement de containers : Square Adrien Porte et la place du taxi place Lisfranc. L'entretien des abris est à la charge de la commune et l'entrée et la sortie de son containers à la charge du riverain qui l'entrepose dans le dépôt. Rencontre avec Saint-Etienne Métropole prévue.	
<b>Stationnement au centre bourg</b>	Des places de stationnement ont été supprimées après la voûte de la rue des Ecoles pour permettre aux bus de stationner sans difficulté.	
<b>Bilan du conseil de quartier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les problématiques des conseils de quartier du bourg et de la couronne se recoupent. ;</li> <li>• le taux d'absentéisme aux séances du conseil de quartier est important malgré le faible nombre de réunion. La fusion des deux conseils permettrait peut-être d'avoir plus de personnes présentes. ;</li> <li>• Actuellement peu de personnes s'impliquent dans la vie du conseil de quartier : secrétariat des séances, rédaction des articles, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition : fusionner les deux conseils de quartier afin de mieux traiter les sujets souvent communs.</li> <li>• Proposition : les personnes souhaitant faire parti du conseil de quartier s'engagent par écrit à venir régulièrement aux réunions durant leur mandat. En cas d'absence trop importante lors d'un mandat, réflexion à avoir pour remplacer la personne au mandat suivant.</li> <li>• Proposition : lors de la première réunion de constitution du conseil de quartier, les différents rôles dans le conseil de quartier doivent être attribués et correctement décrit pour que chaque personne qui s'engage pour 3 ans le fasse en connaissance de cause : président, vice-président, secrétaire(s) (peut être désigné à chaque séance ou pour un nombre de séances), rédacteur (rédige ou récupère des articles pour le bulletin municipal), représentants aux commissions, représentants à des cérémonies ou des réunions officielles (nouveaux arrivants, groupes de travail, etc.).</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul un retour oral de la commission urbanisme est fait au conseil de quartier du bourg et souvent parce que Kamel Bouchou qui est l'élu de référence du Conseil de quartier est également l'adjoint à l'urbanisme. Aucun autre retour des commissions n'est fait.</li> <li>• Certains membres du conseil de quartier n'ont pas d'adresse mail mais ce sont arrangés avec leurs voisins pour avoir les informations. Dans ce cas pas de problème pour le président. Par contre pour certains, il faut prévoir d'imprimer tous les documents et de les déposer dans leurs boîtes aux lettres donc c'est un coût en temps et en argent pour le président.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition : l'ensemble des représentants des conseils de quartiers aux différentes commissions devraient s'engager à faire un compte rendu écrits des réunions auxquelles ils assistent et l'adresser à tous les présidents de conseils de quartier pour que ces derniers puissent informer leurs membres. La présence du représentant du conseil de quartier à la Commission urbanisme à toutes les séances du conseil est nécessaire car la majorité des questions du conseil de quartier concerne ce sujet.</li> <li>• Proposition : les membres du conseil de quartier s'engagent à être facilement joignables par mail ou grâce à un voisin pour simplifier le travail de diffusion des informations.</li> </ul>
<b>Article dans le bulletin municipal de décembre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Article sur l'arrêt des produits phyto-sanitaire</li> <li>• Incivilité : rédaction d'une BD humoristique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Benjamin contacte la personne de la FRAPNA qui a fait une conférence sur le sujet.</li> <li>• Demande à faire parvenir au Conseil municipal des enfants pour qu'ils la réalisent</li> </ul>
<b>Autres questions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rue derrière le Val Dorlay : encore fermée à la circulation car la base de vie de la Résidence Bien Vivre doit occuper le parking sous l'école privée.</li> <li>• L'ensemble des demandes faites par les conseils de quartier ont été compilé et une réponse a été apportée (voir tableaux ci-joint)</li> </ul>	
<b>Prochaine séance du CQ</b>	<b>Proposition : Jeudi 11 janvier 2017, salle du Puits (à confirmer) de 19h à 20h30.</b>	

Levée de séance : 20h15